

il nous faut l'accepter parce qu'elle est incluse dans le présent bill des subsides. J'avais l'intention de proposer le rejet du crédit destiné à cet achat; mais, comme je viens de le dire, je ne puis le faire, puisqu'il est inclus dans le bill des subsides. J'ose dire que cet achat fait par le gouvernement dans les circonstances actuelles, ne sera pas approuvé par le pays. Des particuliers ainsi que des corporations, essaient, en Canada, de faire tout ce qu'ils peuvent pour économiser et aider à la poursuite de la présente guerre, et, aux dernières heures de la présente session, nous demander de voter un crédit de plus de \$4,000,000 à des entreprises de particuliers, alors que rien n'en fait voir la nécessité, ou pour acquérir certaines voies ferrées—c'est nous demander de commettre une extravagance dont le gouvernement sera certainement blâmé. L'un de ces chemins de fer longe le rivage nord du fleuve Saint-Laurent à partir de la cité de Québec. Il ne pourra aucunement faire concurrence à la route navigable, durant l'été, et d'après toutes les informations mises devant nous, son utilité, durant l'hiver, sera très faible. En réalité, je suis informé qu'il sera presque impossible de l'exploiter, durant l'hiver, vu qu'il traverse une région très peu peuplée. Ses convois ne pourront circuler durant l'hiver par suite de très fortes chutes de neige. Cependant, le gouvernement, aux dernières heures de la session, nous propose d'acheter ce chemin d'un particulier, qui a entrepris la construction de cette voie ferrée depuis un certain nombre d'années, et qui a fait plus pour déprécier le crédit du Canada par ses emprunts que tout autre homme en Canada. Ce chevalier a essayé plusieurs fois déjà de faire accepter son chemin par le gouvernement, et ses efforts ont échoué. De fait, d'après les rumeurs mises en circulation, il y a quelques semaines, j'ai cru que le présent essai ne serait pas plus heureux. Malheureusement, grâce à sa ténacité, son esprit entreprenant et son génie organisateur, il a évidemment fini par forcer le gouvernement—je dis à dessein forcer le gouvernement, parce que ce dernier a dû être nécessairement forcé—de s'imposer cette dépense.

Le vote pris, hier soir, sur le bill concernant l'acquisition de ces chemins de fer, m'a déçu. Je m'attendais que ce bill serait rejeté par le Sénat. Pour ce qui me concerne, je n'ai été approché par qui que ce soit avant le vote; mais j'ai remarqué, hier soir, un certain nombre de membres, ici, que nous n'avions pas vus depuis des semaines ou des mois, et j'ai cru que leur but était de sauver le pays dans la présente

circonstance. J'ose dire que si un certain nombre de membres du Sénat, qui ne sont pas occasionnellement ici de simples visiteurs; mais qui ont assisté avec une régularité passable, depuis quelques semaines, aux séances du Sénat, avaient su que le bill auquel je fais présentement allusion serait soumis au parlement, ils seraient restés ici et auraient voté contre son adoption. Je ne fais présentement qu'exprimer un soupçon; mais c'est ce que je pense.

On a fait, hier soir, une allusion qui m'a rappelé une occasion analogue dans la Chambre des communes, il y a un bon nombre d'années. C'est l'honorable sénateur de Victoria qui a fait cette allusion. Dans cette occasion les bleus de la province de Québec se mirent en grève contre le gouvernement qui existait alors—en 1884. Je n'en suis pas sûr, monsieur le Président (l'honorable M. Landry), mais je crois que vous étiez l'un de ces grévistes. Le gouvernement conservateur d'alors voulait prêter \$30,000,000 à la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, et les bleus de Québec, comme je l'ai dit, se mirent en grève. Ils s'abstinrent d'occuper leurs sièges dans les Communes pendant trois ou quatre jours. Ils se tenaient en caucus dans la chambre n° 8, et ils avaient l'intention de voter contre le gouvernement sur la question de ce prêt, comme me le dit l'un des chefs à six heures du soir. Cependant, vers une heure du matin, tous ces grévistes firent leur entrée dans la Chambre des communes et votèrent en faveur du prêt de \$30,000,000. Le monsieur qui m'avait renseigné la veille me dit qu'ils avaient changé d'avis parce qu'un ministre responsable s'était présenté au caucus et lui avait promis qu'il obtiendrait ce qu'il demandait. Conséquemment, les membres du caucus votèrent pour le prêt de \$30,000,000, et le différend fut réglé à l'amiable. On découvrit, peu de temps après, que le prix payé pour l'accord intervenu fut l'obtention de garanties sur les chemins de fer de la province de Québec au montant de \$15,000,000. Cet incident peut intéresser quelques honorables membres du Sénat, en leur faisant connaître comment s'est introduite dans le parlement et dans la législation cette formule exprimée par ces mots: "Pour l'avantage général du Canada." C'est alors que le gouvernement fédéral a commencé à subventionner des chemins de fer pour l'avantage général du Canada, et un bill fut présenté à l'effet d'assurer une subvention de \$3,200 par mille aux chemins de fer à construire dans la province de Québec, et cette subvention s'éleva à \$15,000,000.